

point à la ligne

SEPTEMBRE 2000

N° 69

ISSN 12585246



AFAQ N°1994/3158A

Diplômés 2000 : Une année exceptionnelle !

L'année se termine en fanfare pour les candidats qui ont préparé leurs diplômes dans le cadre d'un Contrat d'Apprentissage ou de qualification chez SLPM. Qu'il s'agisse du CAP, BEP, Bac ou BTS, la plupart sont satisfaits du résultat obtenu puisque 13 sur 15 qui se présentaient ont réussi à leur examen (certains même avec une mention).

(suite page 2)



De gauche à droite : Aurélie Chancharme, Joseph Cavaleri, Cecile Vallée, Cédric Boudin, Laurent Moyer, Olivier Iannantuoni, Géraldine Rambert, John Cortiez, Stéphane Grégorian, Stéphane Bisson

EDITO

 PAR
JEAN-LOUIS THIL


La formation professionnelle en 99, chez SLPM c'est :

- 5,8 % de la masse salariale,
- 9913 heures de formation,
- 81 % des effectifs inscrits formés.

Mais derrière la froideur des chiffres se cachent d'énormes satisfactions, des enrichissements

personnels et des projets pour demain afin de maintenir notre savoir-faire au niveau des meilleurs. Car la formation professionnelle, c'est surtout :

- Une évolution des compétences et des comportements qui s'est traduit dans votre participation et votre implication dans nos différents challenges et concours.
- Une évolution du coefficient moyen qui est passé de 183 en octobre 1990 à 233 à la fin de septembre 2000.
- 13 réussites au CAP Magasinage/Messagerie, 19 au CAP CMAT, 2 au CAP Electromécanicien, 3 au BEP MSMA, 1 BTS force de vente, 2 CNAM.
- 22 contrats d'apprentissage et un taux de réussite aux examens de juin de 87 %.
- Un centre de ressource par région équipée de 3 micros à partir desquels très prochainement vous pourrez dialoguer à distance avec votre

formateur dans le cadre du développement de l'auto-apprentissage.

Le développement de liens de partenariat avec l'Education Nationale (GRETA) et l'Europe, se concrétisant à travers par exemple :

- La validation de nos métiers et savoir-faire par une participation active aux VAP (Validation des Acquis Professionnels).
- Le projet Dynamo visant à promouvoir des outils modernes de formation, adaptés aux besoins des entreprises qui cherchent à développer des apprentissages en interne en s'appuyant sur leurs centres de ressources.

Nous avons développé ces thèmes dans ce numéro. La formation est un investissement, pour l'entreprise, certes mais aussi pour chacun d'entre nous, jeune comme les « toujours jeunes ».

...La valse des diplômes

Nos jeunes diplômés le disent : ils sont enchantés de ces deux années d'alternance. Cette formule leur permet, en effet, de se faire une idée de l'entreprise mais également percevoir un salaire leur permettant une certaine indépendance financière vis à vis de leurs parents.

Une motivation encore plus forte

Ce qui est frappant, c'est la motivation qui est la leur aujourd'hui, car bon nombre d'entre eux vont repartir pour un nouveau contrat de deux ans au sein d'SLPM, une société qui leur a beaucoup apporté tant au niveau des acquis que des contacts qu'ils ont pu avoir avec leurs collègues de travail. Pour certains, c'est même un virage à 180° et un changement pur et simple de voie. C'est le cas de Joseph Cavaleri de Basse Ham qui va passer d'une installation de déroulage au commercial. En effet, après avoir passé avec succès son BAC PSPA (Pilotage de systèmes de production automatisé) avec une moyenne de 13/20 (mention assez bien), il va se lancer dans une formation type BAC+2 (un BTS commercial). Il nous fait cependant remarquer : "Il ne s'agit pas là d'une rupture mais d'une continuité"... "Quoi de plus passionnant que de pouvoir vendre un produit que l'on connaît parfaitement : Vivement la semaine prochaine".*

Michel Dowkiw

* C'est en effet, le jeudi 14 septembre qu'il a troqué son bleu de travail pour le costume cravate.

Contrat d'alternance Diplômés 2000	
PONTOISE CHALUMEAU Xavier	BAC PRO Logistique de Distribution
SIÈGE RAMBERT Géraldine	B.T.S. Assistante de Gestion
DENAIN CORTIEZ John	BEP M.S.M.A.
BASSE-HAM CAVALERI Joseph PIEUX Stéphane IANNANTUONI Olivier	BAC PRO P.S.P.A. BAC PRO Logistique de Distribution CAP et BEP Distribution & Magasinage
LYON AISSAOUI Mounir CHILLET Sébastien GREGORIAN Stéphane MOYER Laurent	BAC PRO P.S.P.A. BAC PRO P.S.P.A. BAC PRO Logistique de Distribution BAC PRO Logistique de Distribution
OUEST CHANCHARME Aurélie VALLEE Cécile	B.T.S. Action Commerciale B.T.S. Action Commerciale

Entretien avec J. Cortiez par Colette Leclercq (Denain)

CL : Que penses-tu de SLPM ?

SLPM est une Société qui est en train d'évoluer. J'aimerais être acteur de cette évolution.

CL : Que penses-tu avoir appris au cours de ces deux années ?

J'ai appris à travailler avec mes mains et mon esprit, à me servir de nombreux outils que je ne connaissais pas. J'ai appris à connaître le travail d'équipe, la valeur de l'argent, à respecter l'autorité.

CL : Pourquoi as-tu envie de continuer ta formation chez SLPM ?

Parce que je sens que je peux m'y construire professionnellement. Parce que j'y apprécie la hiérarchie "abordable" qui, malgré ma jeune expérience, sait me faire confiance.

Ecole-Entreprise, une formule gagnante !

Un conseil ? Choisissez la formule "Ecole-Entreprise" ; vous poursuivrez vos études tout en mettant un premier pied dans le monde du travail : Soirées étudiantes assurées, bonne ambiance conseillée... Mais attention, il ne faut pas en abuser car c'est en forme et en chantant que chaque matin vous devrez arriver devant vos collègues et vos dossiers. Nous, cela nous a enchantés malgré toutes les difficultés. L'alliance des deux milieux nous a permis d'être autonome, de connaître le monde du travail et surtout d'obtenir notre B.T.S. Nous vous remercions tous de nous avoir donné cette opportunité.

Cécile Vallée et Aurélie Chancharme (Région Grand Ouest)

Ce qu'ils en pensent...

→ "Je suis enthousiaste à l'idée d'entreprendre un BTS Action Commercial au sein d'SLPM, c'est un souhait qui s'est exaucé. Ca va être dur j'en suis convaincu mais cela ne me fait pas peur de franchir un nouveau pallier." **Joseph 22 ans (Basse-Ham)**

→ "Je suis surpris car c'est mieux que ce que je croyais. D'ailleurs j'ai tellement aimé l'alternance qu'après avoir préparé (et obtenu) un BAC (Magasinage et Logistique), je recommence une formation type BTS de Technicien Supérieur Méthode et Exploitation Logistique. Je connais bien la société, je veux progresser, autant de motivations pour réussir ce nouveau challenge." **Stéphane Pieux (Basse-Ham)**

→ "Je suis l'un des nouveaux embauchés au sein de cette belle société qu'est SLPM. Après 2 ans d'apprentissage chez ABB en CAP, BEP, magasinage et messagerie, j'ai désiré poursuivre mes études chez SLPM à Lyon en BAC PRO logistique. Ces 4 ans d'expérience m'ont été

bénéfiques et m'ont beaucoup apporté. Je suis une personne qui m'implique beaucoup et je ferais de mon mieux pour apporter du nouveau au sein de notre entreprise, en commençant par un plan de stockage qui est pratiquement terminé." **Stéphane Grégorian (Lyon)**

→ "Avant tout, je voudrais remercier toute l'équipe de SLPM pour la qualité de son accueil et la formation que j'ai pu suivre pendant ces 2 années de Bac Pro en alternance. Je souhaite évoluer vers un poste à responsabilité, en espérant que SLPM m'en donne la possibilité, tout en sachant qu'il me reste beaucoup à apprendre." **Laurent Moyer (Lyon)**

→ "Très bonne ambiance, très formateur car j'ai tourné dans plusieurs EAT (Gestion des Ventes et Générale Comptabilité Fournisseurs). Grâce à cette formation et aux explications de mes collègues, j'ai acquis des compétences pour mieux m'adapter au monde du travail." **Géraldine Rambert (Siège)**

La valorisation de son expérience professionnelle : c'est possible



Aujourd'hui, l'éducation nationale reconnaît et valide les compétences acquises par l'expérience professionnelle. Que l'on soit employé, ouvrier, technicien, technicien supérieur ou cadre, on peut désormais obtenir un diplôme sans passer certaines épreuves, grâce à la Validation des Acquis Professionnels (VAP). Des personnels de SLPM ont déjà bénéficié de ce dispositif comme M. Vuillermet de Clermont-Ferrand, MM. André et Bonhomme, au Mans ou encore M. Castro à Bordeaux.

Les conditions d'accès :

Pour prétendre à cette validation vous devez avoir exercé une activité professionnelle correspondant à un diplôme professionnel ou technologique, pendant au moins cinq ans. Celle-ci peut avoir été ou non continue, à temps plein ou partiel, sous un ou plusieurs statuts (comme artisan puis salarié).

La démarche à suivre :

Pour bénéficier de la validation des acquis adressez-vous à un Centre Académique de Validation de l'Éducation Nationale.

Votre démarche est individuelle. A vous donc de déterminer un projet d'obtention du diplôme avec recours à la V.A.P, ainsi que les dispenses que vous souhaitez obtenir. Il vous suffit pour cela de remplir un dossier que vous trouverez dans le centre. Vous devrez décrire les emplois que vous avez tenus. C'est à partir de ce dossier, et d'un éventuel entretien avec vous que le jury de validation, composé de professionnels et d'enseignants, décidera ou non de l'octroi des dispenses. Il déterminera si votre activité professionnelle réelle ainsi que vos compétences et vos connaissances maîtrisées correspondent à celles exigées dans le diplôme envisagé.

La préparation à la VAP :

La démarche est individuelle. Néanmoins, vous pouvez être accompagnés dans le cadre du plan de formation de l'entreprise par le GRETA. N'hésitez pas à vous adresser à nous. Nous pouvons vous aider à gérer votre projet jusqu'à l'obtention du diplôme complet.

Daniel Hoareau (Coordinateur des GRETA).

Un programme européen, une démarche projet spécifique SLPM

3 objectifs

Avec un partenariat du Fonds Social Européen et des programmes communautaires du Ministère de l'Éducation Nationale et l'Ingénierie du Réseau Greta.

Développer l'individu

Dans un monde où la concurrence et les techniques évoluent, il est nécessaire de continuer à apprendre : comprendre ce que l'on fait, le faire mieux, se faire reconnaître comme un professionnel efficace et évoluer dans la hiérarchie, c'est se prémunir pour l'avenir.

Développer la fonction

Les métiers changent, il faut suivre les besoins et les exigences nouvelles de la clientèle, utiliser des machines plus perfectionnées, employer des méthodes plus affinées. A la fois plus spécialisés et pointus, les professionnels doivent restituer leur action et

prendre en compte l'environnement socio-économique industriel (sécurité, qualité..., mais aussi humains, financiers et collectif).

Développer l'entreprise

L'entreprise, notre entreprise, lieu d'échange et de richesses, c'est l'endroit où l'on passe la plus grande partie de sa vie. A l'extérieur, si l'entreprise est bonne, c'est que chacun est bon ! La défaillance de l'un rejaille sur le collectif. Notre responsabilité est engagée.

Christian Genermont

Autre illustration :

Dynamo, des modules de formation conçus par SLPM pour SLPM. Il s'agit de modules courts, concrets, pratiques, en rapport avec les activités du quotidien et accompagnant la stratégie choisie par notre entreprise.

4 domaines pour 2000-2001

Dynamo dans une première étape s'est engagé dans 4 domaines pour accompagner la stratégie et le développement de SLPM			
L'International L'Anglais est devenu la langue des transactions internationales. Anglais 5 niveaux de compétences	La production Notre "Fonds de Commerce". Produire de la qualité, c'est maîtriser les techniques et les outils. TPS (Total Productive System) Module « planage »	La maintenance Un système de production doit être performant tout le temps. C'est pourquoi il faut prévenir, entretenir l'outil, agir en sécurité. TPM (Total Productive Maintenance) Module « Maintenance 1 ^{er} niveau » et « sécurité ».	Le management Pour mettre en synergie nos compétences, il faut mesurer, analyser, maîtriser ce que l'on fait, gérer les indicateurs. MSP (Maîtrise Statistique des procédés) Module « statistiques » et « cartes de contrôle ».

Apprendre
Se mettre
à jour
Se tester
Progresser

Modules courts
Pratiques
en liaison avec
les situations
professionnelles

Pour tous administratifs, ouvriers et managers

Dynamo, dans la Démarche Compétences SLPM est une Méthode d'Apprentissage souple, individuelle, agréable, utilisant les nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)



Bravo au collège des Forges!

Lors du PALL de février 2000, je vous avais présenté Julien, Rachel, Thibault, Nassera, Sandy, Marine, Sébastien, Marc, Nathalie et Mathieu, élèves de 3e au Collège des Forges de Denain avec lequel la Région Nord a signé un partenariat dans le cadre de l'opération « Bravo l'Industrie ». C'est avec eux que, chaque mercredi, pendant deux heures, nous avons travaillé sur un projet : « La réalisation d'une Brochure d'accueil sécurité »



Pour parler de la sécurité et illustrer cette brochure, les élèves ont créé et dessiné une mascotte. Ce petit bonhomme au visage bien sympathique appelé « M. Vigilant » matérialise la nécessité pour tous de s'informer et de se préoccuper de la sécurité. Nous avons fait réaliser par une entreprise de la région une maquette grandeur réelle pour les besoins de notre présentation.

- qui reprend les thèmes suivants :
- Le Plan de circulation du site de Denain.
 - L'organisation Sécurité de SLPM.
 - Les Indicateurs et documents utilisés.
 - Les Consignes essentielles à respecter.
 - Un quiz pour tester ses connaissances sur la Sécurité.

Et puis le moment tant redouté est arrivé : le 16 juin 2000, au Palais des sports de Valenciennes, les élèves ont présenté leur travail devant un jury composé d'industriels, de professeurs et d'élèves. Au total, 39 projets associant des écoles à des entreprises de la région ont été présentés. Nous n'avons pas obtenu de récompense (un « bravo »). Mais SLPM les a applaudis car le travail considérable qu'ils ont effectué va être diffusé au personnel. Soyons vigilants : La Sécurité doit être la Préoccupation Majeure de chacun d'entre nous.

Colette Leclercq

Pour plus renseignements, contactez Colette Leclercq (Denain).



Planète métal

Quelle stratégie ?

Pour effacer la mauvaise image de l'industrie en général et des métiers de la métallurgie en particulier, le GIM (Groupement Industriel de la Métallurgie) s'est fixé pour objectif de faire se rencontrer des jeunes et des professionnels sur le lieu de travail de ces derniers.

Quelle organisation ?

Le concours Planète métal concerne chaque année, quarante collèges (publics ou privés) de la région Ile-de-France. Il s'adresse aux classes de troisièmes des collèges et s'articule autour de trois visites entretiens en entreprise.

Chaque visite-entretien comprend trois séquences :

- Une première séquence, dans le collège, a pour but de préparer les élèves à la visite-entretien à partir des documents fournis par le GIM et la société concernée.
- Une deuxième séquence, dans l'entreprise, permet une prise de connaissance de l'entreprise et la réalité professionnelle du cadre de travail. C'est au cours de cette séquence que se déroulent les rencontres et les entretiens avec les professionnels.



- Une troisième séquence, dans le collège, permet d'approfondir la visite, de rechercher les informations relatives aux métiers de la métallurgie et au secteur d'activité visité. Ces questions sont le support du concours. Elles encouragent les élèves à travailler en équipe.

La région IDF a décidé de s'associer à la Démarche pour la rentrée scolaire 2000 pour mieux nous faire connaître. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer de l'état d'avancement du projet.

Yvon Pihen.

MOUVEMENTS

Effectifs au 31/07/2000 : **354**

dont contrats en alternance : **20** (6 %) dont PRP/RTA/TPC : **83** (23 %)

→ SORTIES

- Dominique Boutin (Siège/Industriel)
- Christine Costanzo (Denain/Commercial)
- Aurélie Chancharme (St-Nazaire/Commercial)

→ MUTATIONS

- Sarah Siebert (Fos-sur-Mer/Commercial à Fos-sur-Mer/Sollac Méditerranée)

Effectifs au 31/08/2000 : **348**

dont contrats en alternance : **13** (4 %) dont PRP/RTA/TPC : **83** (24 %)

→ ENTRÉE

- Catherine Piquet (Siège/DAF)

→ SORTIES

- Géraldine Rambert (Siège/DAF)
- Cédric Boudin (Denain/Industr.)
- Saïd Rhafouri (Pontoise/Industr.)
- Magalie Delbart (Pontoise/Commercial)
- Nseke M'Bemba (Pontoise/Industr.)
- Mounir Aissaoui (Lyon/Industriel)
- Sébastien Chillet (Lyon/Industriel)

→ EN BREF → EN BREF

- L'enquête de satisfaction du personnel vous sera distribuée le 16 octobre prochain. Retour avant le **30 octobre** dernier délai.
- Les audits AFAQ ont démarré le 4 octobre pour se terminer le 22 novembre 2000.
- EFQM : Notre dossier de candidature a été évalué selon le nouveau référentiel. Le résultat est insuffisant pour obtenir une visite. Cependant nous avons progressé sur les critères : Leadership, Processus, Satisfaction du Personnel, Impact sur la communauté. Merci à tous ceux qui ont contribué à ces progrès.
- Félicitations à Roland Thomes qui est champion et recordman de France de Tir depuis le 15 juillet.
- Les travaux d'entretien du mois d'août se sont déroulés dans le planning prévu sans incident ni accident.
- Les travaux d'équipement de la Halle E pour le stockage des produits Toyota ont commencé. Ils seront achevés à la mi-novembre, afin de constituer, en décembre, le stock sécurité avec lequel l'usine de Toyota Onnaing doit démarrer au 1er janvier 2001.
- Le site SLPM.fr est en cours de construction.

Participez au développement du Groupe Usinor

Du 16 octobre au 11 novembre, Usinor vous propose d'acquérir 3 % de son capital à des conditions privilégiées.

[→ Placement sûr **4,56 %**]

SYNERGIE 2000

- 5 pays concernés : Allemagne, Belgique, France, Italie, Pays Bas.
- 55 000 salariés du Groupe Usinor et de sociétés majoritairement détenues par le Groupe.
- Salariés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) ou Déterminée (CDD) et apprentis avec au moins 3 mois d'ancienneté à la date du 16 octobre 2000.

PLACEMENT SÛR ET ATTRACTIF

Synergie 2000 est un produit novateur d'actionnariat salarié :

- Sûr : la certitude de récupérer **son investissement personnel, majoré de 25 %** au terme de 5 ans (soit 4,56 % par an, capitalisés).

- **Attractif** : avec en plus des perspectives de rendement significatives : **7 fois la hausse de l'action Usinor**

COMMENT ?

- Vous acquérez des parts d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) qui est géré par la Banque Société Générale.
- Ce fonds vous propose 9 actions supplémentaires pour une action achetée, ce qui multiplie par 10 votre investissement : C'est **l'effet de levier**. Les 9 actions supplémentaires sont et demeurent la propriété du Fonds, qui finance l'opération en se réservant la totalité des dividendes et avoirs fiscaux, ainsi que 30 % de la plus-value éventuelle.

C'EST QUOI ?

Synergie 2000 en exemples :

Cours de référence : 12,21 € (82 F) (à remplacer par le cours réel du 19 septembre)

Décote : 20 %. Cours décoté : 10 € (65,60 F)

Le salarié investit dans le Fonds

500 €
(3 280 F)

= **50 actions financées** x 10 =

500 actions

La Société Générale apporte 9 fois plus d'actions dans le Fonds

Si l'action monte à 15 € (98,40 F)

Synergie
2000

Le salarié récupère

1 500 €
(9 840 F)

Investissement personnel : 500 € (3 280 F)

Rémunération de l'investissement personnel :
4,56% l'an soit 25% sur 5 ans = 125 € (820 F)

Plus-value versée à l'issue des 5 ans :

50 x (15 € - 12,21 €) x 7 fois la hausse de l'action 875 €

50 x (98,4 F - 82 F) x 7 fois la hausse de l'action 5 740 F

[→ Placement attractif 70 %]

EXEMPLES

Pour une mise initiale de 500 € (**3 280 F**)
et un cours de référence de 12,21 € (**80 F**)

Si le cours Final de l'action Usinor	Le salarié récupère au bout de 5 ans
8 € (52,50 F)	625 € (4 100 F)
12,5 € (82,00 F)	625 € (4 100 F)
15 € (98,40 F)	1500 € (9 840 F)
20* € (131,20 F)	3250 € (21 319 F)

* Cours déjà atteint en janvier 2000

Le CA du 19 septembre a fixé le cours de référence décôté à 9,77 €.

EN CONTREPARTIE

- Les sommes investies dans le P.E.G sont bloquées pendant 5 ans (sauf cas légal de déblocage anticipé)
- Vous renoncez aux dividendes, avoirs fiscaux et à 30 % de la hausse des actions souscrites. La hausse de l'action est déterminée par rapport au prix de référence avant décote de 20 %. Cette décision se traduit par l'octroi d'une garantie de rachat.

CONCRÈTEMENT

Combien ?

- Au maximum 2,5 % de votre rémunération brute annuelle.

Quand ?

- Du **16 octobre au 10 novembre 2000**.

Comment ?

- Le salarié reçoit à domicile un dossier d'information et un bulletin de souscription. Son règlement est différé à janvier 2001 et peut être effectué sous forme d'un seul prélèvement ou échelonné en 6 mensualités pour tout versement supérieur ou égal à 150 € (984 F).

AU TERME DES 5 ANS

Le salarié sera consulté individuellement sur l'option choisie :

- Récupération du « cash »

Ou alors

- Demander le transfert de vos avoirs vers un Fonds Usinor constitué exclusivement de titres Usinor.

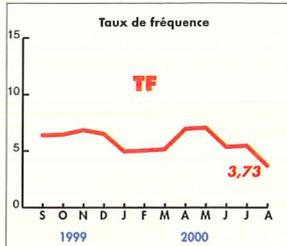
CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

- Mariage ou Divorce avec garde d'un enfant à charge
- Naissance ou adoption d'un 3^e enfant
- Décès ou invalidité du bénéficiaire ou de son conjoint
- Rupture du contrat de travail
- Acquisition ou agrandissement de la résidence principale
- Création d'une entreprise
- Surendettement

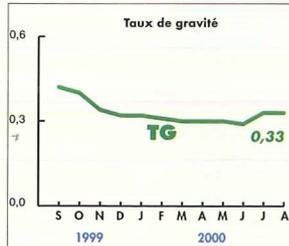
COMMUNICATION

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements, Jean-Louis Thil (pour le siège) et vos DRE (pour les régions) sont à votre disposition.

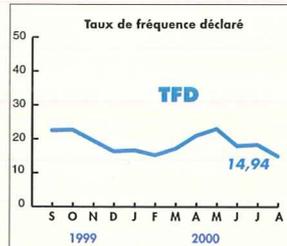
Résultats Sécurité Société sur 12 mois glissants



Taux de Fréquence (TF) =
Nombre d'Accidents du Travail avec arrêt x 1 000 000
Nombre d'heures travaillées



Taux de Gravité (TG) =
Nombre de Jours d'Arrêt x 1 000
Nombre d'heures travaillées



Taux de Fréquence Déclaré (TFD) =
AT (avec et sans arrêt) X 1 000 000
Nombre d'heures travaillées